Envoye en prefecture le 20/04/2022
Reçu en préfecture le 20/04/2022
Affiché le 20/04/2022

ID: 034-213401094-20220413-DEB082022-DE

## EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-deux, le treize avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de GABIAN (Hérault) régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de la salle du Conseil Municipal, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur BOUTES Francis - Maire de GABIAN.

<u>Présents</u>: BERTHOMIEU M. - DE BARROS C. - FOREZ D. - GALZY I. - ISARN P. - LABROUSSE M. ~ LAVIT F. - LOPEZ Ch. - PAILLES S. - ROUSSET A.

Absent : BOUDET A.

Procuration: GROUSSET E. à FOREZ D. / SOULIE Ch. à BOUTES F.

Secrétaire de séance : LABROUSSE M.

## 08/2022 - Adoption du Procès-Verbal du mardi 08 février 2022

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'adopter le procès-verbal du Conseil Municipal du mardi 08 février 2022.

Il demande au Conseil de bien vouloir donner son avis.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents

ADOPTE le Procès - Verbal du mardi 08 février 2022

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à cette décision

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Maire - BOUTES F.

(3) S